



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 17 Juin 2015

Date de la convocation 08 Juin 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - PAULHAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULIHERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, Mme OLLIE Sophie à M.RUIZ Salvador, Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.SOULAYROL Alain à M.DIDELET Serge, M.RODRIGUEZ Joseph à M.COSTES Jean</p>

Objet : Budget annexe du Centre aquatique du Clermontois – Décision modificative n°1

Monsieur COSTE, rapporte :

Dans le cadre du transfert du terrain d'assiette du budget annexe de la ZAC de l'Estagnol vers le budget annexe du Centre aquatique, conformément à la délibération n°2015.06.17.02, il convient de proposer les ajustements budgétaires suivants :

CHAP	DESIGNATION	DEPENSES	CHAP	DESIGNATION	RECETTES
DEPENSES INVESTISSEMENT		856 213,00	RECETTES INVESTISSEMENT		856 213,00
21	Immobilisations corporelles	856 213,00	16	Emprunts et dettes assimilées	856 213,00

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 09 juin 2015.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe du Centre aquatique du Clermontais, telle que présentée ci-dessus,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2015 du budget annexe du Centre aquatique du Clermontais.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150618-2015-06-17-04-DE
Date de télétransmission : 19/06/2015
Date de réception préfecture : 19/06/2015